

p e t ' a z o n e ' b a

T R E M A R G A T



bulletin communal d'information

2 0 2 2 / 2 0 2 3

Bloavez Mat d'an holl

Bon, encore une drôle année 2022, toujours la pandémie Covid, heureusement sur le déclin, puis la sécheresse, risque de coupure d'eau au robinet, ici, dans le château d'eau de la Bretagne et cette guerre en Europe à nos portes qui n'en finit pas.

Ces évènements nous interrogent et nous mettent face à la fragilité de nos systèmes économiques et politiques.

La commune de Trémargat résiste par le dynamisme de ses habitants, sa forte activité associative, autour des services aux habitants, Épice & Tout, l'espace de vie sociale qu'est la Pépie, ainsi que les associations d'accueil sur la commune, la base nautique, La ferme à Trémargat, sans compter les nombreuses associations d'animation, le GAT, la Saga, le club des Bruyères, etc.

Le Conseil Municipal est aussi à la manœuvre et tient la barre pour poursuivre, comme l'ont fait les anciennes mandatures, une politique basée sur l'accueil, le bien vivre ensemble et une forte tendance à l'écologie et la protection de ses espaces ainsi que la recherche des économies d'énergie.

Ceci s'est traduit par la poursuite des projets lancés ces dernières années :

- ◆ La rénovation thermique des logements sociaux : nous avons changé toutes les huisseries des deux logements sur la place, et une étude est engagée par l'ADAC (organisme de conseil départemental d'aide aux collectivités) sur l'ensemble des logements ;
- ◆ La végétalisation du cimetière et son accès PMR ;
- ◆ Quelques travaux dans l'église pour protéger la fresque, et refaire les joints à l'intérieur et à l'extérieur ;
- ◆ La maison PMR qui a été construite et qui a pu accueillir Sophie et son fils ;
- ◆ La mise en place de la fibre optique sur toute la commune ;
- ◆ L'effacement des fils électriques au bourg par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) ;
- ◆ Quelques réfections de voirie ;
- ◆ La poursuite du projet Hameaux Légers après le lancement de la seconde phase : l'appel à projet après l'étude de faisabilité. En février, un groupe a été choisi parmi trois : les études d'aménagement du lieu vont débuter dès que possible.

Directeur de publication : François Salliou, Maire de Trémargat
1 rue des Belles Dames—22110 TREMARGAT
mairie@tremargat.fr—02.96.36.55.07

Conception, impression et reliure : service administratif

Illustrations de couverture et dernière de couverture : Cécile Baërd avec la participation de Christophe Sourice

Illustrations intérieures : Cécile Baërd

Et puis je ne puis exprimer mon souci de l'urbanisme suite au signalement d'une personne dénommée M. Le Roy d'un grand nombre d'habitats ou cabanes construits illégalement sur la commune.

Il ne faut pas oublier que toute déclaration de construction est de la responsabilité de chacun, une obligation règlementaire pour tous, une égalité et une solidarité devant l'impôt, mais aussi une protection légale de sa construction.

J'ai une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittées, Annie Huellou, Noël Jéron et Stéphane Jegou qui était le sourire du bourg.

Je remercie Nolwenn, Anne-Sophie et Christophe pour leur implication tout au long de l'année qui fait tourner ce formidable collectif administrative et technique qu'est une commune. Un grand merci également à Cécile Baërd qui a illustré ce bulletin.

Je souhaite que Trémargat poursuive son chemin, que chacun y mette du sien pour le bien vivre de tous en souhaitant que l'on fasse commun notre communauté villageoise.



François Salliou

MAIRIE DE TRÉMARGAT

Ouverture de la mairie au public :

Lundi et mardi de 9h00 à 12h30

Mercredi et jeudi de 14h00 à 17h30

Vendredi de 9h00 à 12h00

Personnels :

Secrétaires : Nolwenn Le Bars et Anne-Sophie Le Rudulier

Contacts :

Tél. 02.96.36.55.07

Courriel : mairie@tremargat.fr

Site internet : www.tremargat.fr

Agent technique : Christophe Sourice

ZAN Zéro Artificialisation Nette

Issue des travaux de la convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ces effets, a été promulguée et publiée au JO du 24 août 2021.

Quelles conséquences sur l'habitat en milieu rural ?

Réflexion à la suite de plusieurs conférences des Maires à la CCKB, de réunions d'élus du Pays COB et d'une formation sur la ZAN ainsi que des rencontres d'élus locaux et de diverses associations (dont Terres de liens).

Définitions

Le nouvel article L.101-2-1 du Code de l'urbanisme définit l'artificialisation comme l'« altération de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que son potentiel agronomique par son occupation et son usage ».

Les objectifs de la loi ZAN sont :

- ◆ La maîtrise de l'étalement urbain ;
- ◆ Le renouvellement urbain ;
- ◆ L'optimisation de la densité des espaces urbanisés ;
- ◆ La qualité urbaine ;
- ◆ La préservation et restauration de la biodiversité et nature en ville ;
- ◆ La protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- ◆ La renaturation des sols artificialisés.

Ces objectifs sont nobles, ils sont principalement axés sur l'étalement urbain et les centralités des habitats en ville, mais qu'en est-il du milieu rural qui est aussi le nôtre ?

Comment décliner les objectifs du ZAN dans le secteur rural qui paraît être mis sous cloche ?

Comment imaginer l'habitat dans ces zones face à une sobriété énergétique urgente ?

Et comment rendre attractif notre région face à ces défis ?

Les réalités

Nous sommes faces à des défis tel que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité qui sont des faits établis par le GIEC et les scientifiques et que nous constatons également sur le terrain.

Il est donc urgent et crucial d'aborder en parallèle les réductions d'empreinte carbone et l'adaptation de l'économie, principalement l'agriculture, pour dessiner un nouveau projet dans notre communauté de commune au niveau environnemental et social et rendre notre région attractive.

Les solutions

Il existe un tissu d'association, de syndicats d'organismes sur notre territoire qui proposent des solutions alternatives dont l'objectif est :

- ◆ La revitalisation des campagnes par l'accueil de nombreux paysans et artisans pour pallier à la sobriété nécessaire des énergie fossiles ;
- ◆ La renaturation des sols artificialisés ;
- ◆ La préservation et la restauration de la biodiversité en milieu rural ;
- ◆ La protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- ◆ Rapprocher les habitants de leurs fonctions ;
- ◆ La qualité de vie rurale ;
- ◆ Prendre en compte davantage les modes d'habitats différents et réversibles (type yourte, habitation démontables, mobiles, synonyme d'un mode de vie fondé sur la sobriété et l'autonomie et plus compatible avec le ZAN) ;
- ◆ Mieux prendre en compte la spécificité du territoire qui est une région de bocage ;
- ◆ Ouvrir la possibilité du changement de destination des bâtiments agricoles et des friches pour des possibilités d'habitat ou d'activités économiques ;
- ◆ Décompter différemment les projets favorisant la lutte contre le changement climatique et protecteur de la biodiversité ;
- ◆ Mais aussi de former des paysans pour prendre le virage urgent du système agricole pour son renouvellement, la relocalisation, la réorientation et la diversification des pratiques agricoles et développer l'autonomie du secteur ;
- ◆ Et pourquoi pas un centre de formation pour une agriculture alternative et l'entretien des espaces agricoles et naturels.

Notre responsabilité d'élus est d'anticiper les changements nécessaires pour permettre aux générations futures de vivre dans de bonnes conditions environnementales et sociales.

Comment dans les espaces agricoles nous allons vers la politique du ZAN quand cette politique ne concerne pas cet espace ?

Dans la loi il est prévu des orientations d'aménagement et de programmation sectorielle comme celle de réintroduire la biodiversité, or l'urgence de reconquérir notre biodiversité se trouve principalement en espace agricole.

Paradoxalement, cette loi risque de désertifier encore plus le milieu rural alors qu'il y a chez les jeunes une forte attractivité pour venir vivre dans ces espaces.

Pourquoi et pour qui ces espaces sont sous cloche si ce n'est que pour poursuivre ce système agro-industriel très énergivore et qui artificialise autant la terre que le sol, en créant aussi des conflits de voisinage ?

Et quel est la possibilité des élus ruraux pour faire vivre leurs territoires quand ils n'ont pas la main sur ces espaces et de fait sur l'article de la loi qui définit l'artificialisation ?

François Salliou

Budget prévisionnel 2022

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	62 900,00 €	Excédent de fonctionnement	36 016,09 €
Charges de personnel	50 490,00 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	11 600,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 182,00 €	Impôts et taxes diverses	8 78 800,00 €
Autres charges de gestion courantes	67 615,86 €	Dotations, subventions et participations	77 180,00 €
Charges financières	1 000,00 €	Autres produits de gestion courante	12 225,00 €
Virement à la section d'investissement	26 083,23€	Produits financiers	450,00 €
TOTAL des dépenses	216 271,09 €	TOTAL des recettes	216 271,09 €



Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Emprunt	7 600,00 €	Excédent 2021 de l'investissement reporté	185 212,16 €
Cautions	500,00 €	Virement de la section de fonctionnement	26 083,23 €
Travaux église	15 000,00 €	Amortissements	8 182,00 €
Acquisition de matériel	3 000,00 €	Subventions d'investissement	20 100,00 €
Travaux logements sociaux	67 000,00 €	Emprunts et dettes assimilés	2 860,00 €
Desserte en électricité	5 650,00 €	Cautions	500,00 €
Travaux terrain à valoriser	134 187,39 €		
Voirie	10 000,00 €		
TOTAL des dépenses	242 937,39 €	TOTAL des recettes	242 937,39 €

État-civil 2022

Naissance

Liam Jegou
né le 2 novembre 2022



Mariage

Bruno Jegou et Audrey Couté
mariés le 12 novembre 2022



Espace coloriage



Tarifs des services municipaux 2023

Photocopies, impressions : 0,20 €

Tarifs de location de la salle des fêtes

MANIFESTATION	COMMUNE		EXTERIEUR	
	Tarif location	Contribution énergie verte	Tarif location	Contribution énergie verte
1 repas	70 €	5 €	130 €	5 €
2 repas	100 €	5 €	170 €	5 €
3 repas	130 €	5 €	210 €	5 €
Bal, fest-noz	70 €	5 €	90 €	5 €
Spectacle, théâtre, séminaire, concert, café, vin d'honneur	40 €	5 €	60 €	5 €
Répétitions usage régulier	10 €	5 €	15 €	5 €
Réunion	Gratuit	5 €	Gratuit	5 €

Tarifs de location de la sono

	COMMUNE	EXTERIEUR
Sono pour répétition	11 €	21 €
Sono	66 €	84 €



Le Lavomatik' Autogéré de Trémargat

Nous vous informons qu'un espace composé d'une machine à laver de 8 kilos et d'un sèche-linge est à votre disposition dans les toilettes publiques du bourg (à côté de la salle des associations) pour la modique somme de 2 € par machine.

Si nous faisons un petit point sur cette activité, qui dure maintenant depuis 5 ans, avec presque une machine par jour, nous pouvons dire que ce service a répondu à un vrai besoin de la population locale !! De plus, il fonctionne, pour l'instant, uniquement grâce à des dons de machines (merci à celles et ceux qui ont contribué.es) et même les instructions et les réparations sont autogérées !!

Les commissions municipales

COMMUNICATION

Relation avec les médias, animation du site internet, transmission des informations municipales aux habitants.e.s.

Membres : Nadège Verneuil (référente), Agnès Cassin, Audrey Couté, François Salliou

ESPACES NATURELS ET PATRIMOINE

Réflexion globale sur les aménagements des espaces communaux . Élaboration et animation des projets. Organisation et animation des chantiers collectifs.

Membres : Nadine Hamon (référente), Aurélie Gestin, François Jegou, Catherine Rouxel, François Salliou

TRAVAUX

Suivi de l'état des voiries et des bâtiments communaux. Élaboration des projets de construction et rénovation.

Membres : Éric Bréhin (référent), Mathieu Castrec, Agnès Cassin, François Salliou, Nadège Verneuil

URBANISME ET HABITAT

Réflexion globale sur l'évolution des modes d'habitat et d'urbanisation dans la commune. Élaboration et animation des projets.

Membres : Nadège Verneuil (référente), Éric Bréhin, Aurélie Gestin, Antoine Marin, François Salliou

VIE SOCIALE

Réflexion sur le vivre ensemble au sein de la commune. Élaboration et animation de projets. Relations avec les associations communales.

Membres : Nadine Hamon (référente), Audrey Couté, François Jegou, Antoine Marin, François Salliou

APPEL D'OFFRES

Ouverture des plis des marchés et attribution des marchés selon délégation du Conseil Municipal

Membres : Nadine Hamon, Nadège Verneuil, François Salliou, Éric Bréhin, Audrey Couté

IMPÔTS DIRECTS

Étude des propositions du service des impôts concernant la révision des bases taxables

Membres : Agnès Cassin, Audrey Couté, Aurélie Gestin, Nadine Hamon, François Salliou, Nadège Verneuil

Commission « Travaux »

Membres : *Éric Bréhin (référent), Agnès Cassin, Mathieu Castrec, François Salliou, Nadège Verneuil*

Pour l'année 2022, parmi les principaux travaux réalisés :

Au niveau des routes et réseaux :

- ◆ L'entretien courant des routes par l'apposition de couches de « point-à-temps » et fauchage des bords de routes le long des 20 kms de voirie communale ; le changement d'une buse sous la route en contrebas du village de Gwernalou ; la réfection de la signalisation horizontale (peinture routière) au bourg ;
- ◆ De conséquents travaux d'élagage pour le déploiement de la partie aérienne du réseau de fibre optique.

Pour la maison PMR (route de Kergrist-Moëlou) dont Terre d'Armor Habitat (l'Office public de l'Habitat des Côtes-d'Armor anciennement dénommé Côtes-d'Armor Habitat) est maître d'ouvrage et propriétaire, la commune a fait effectuer les travaux de viabilisation du terrain (terrassament, raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau et de téléphone, système d'assainissement non collectif).

Le changement des huisseries dans les **logements communaux** de la place.

À la **salle des fêtes**, des travaux de réfection en menuiserie et électricité ont été menés à bien, ainsi que l'installation d'un lave-vaisselle.

À l'**intérieur de l'église**, des travaux permettant de favoriser l'assainissement des murs sous la fresque peinte par Hubert de Sainte-Marie ont été accompli



Pour 2023, parmi les principaux projets, on peut citer :

- ◆ Le début des travaux d'extension de la réserve de l'épicerie ;
- ◆ Une étude par l'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes-d'Armor) concernant la future rénovation thermique des logements communaux ;
- ◆ Un programme d'entretien courant des routes.

Commission « Espaces Naturels et Patrimoine »

Membres : Nadine Hamon (référente), Aurélie Gestin, Catherine Rouxel, François Jegou, François Salliou

L'aménagement du bourg

Début avril, nous avons organisé une journée autour du cimetière (enlèvement de la mignonne, mise en place du maërl en vue d'enherber). Ceci avec l'aide et sur les conseils de Didier PLOUX, architecte paysagiste au CAUE 22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Ce jour-là, 24 étudiants de Sciences Po Paris nous ont bien aidé en nous consacrant une journée de travail pendant leur séjour à Trémargat. La pluie, le vent, la neige n'ont pas entamé notre énergie et notre bonne humeur.



Chantier du cimetière
(Photos : Christophe Sourice)



Depuis, nous avons organisé d'autres journées pour finir de mettre le maërl, faire le semis et l'entretien des parterres.

Nous avons aussi refait le toit de la pergola avec l'aide de Alain DEPAYS qui a pris ce chantier en charge. Merci Alain.



Merci à toutes les personnes qui ont participées à ces chantiers.

Chantier de la pergola (Photo : Nadine Hamon)

La grande boucle

Le travail sur la grande boucle intercommunale qui concerne 13 communes de la CCKB et GPA (Guingamp Paimpol Agglomération) suit son cours. Nous travaillons maintenant sur une convention à signer avec les propriétaires afin d'obtenir un droit de passage sur leur propriété.

L'église

Désormais l'église est ouverte tous les jours. Isabelle Sérandour qui habite le bourg, se charge d'ouvrir les portes.

Des travaux ont été réalisés dans l'église pour protéger la fresque. Les enduits sous celle-ci ont été enlevés et les pierres apparentes ont été rejointées. Quelques joints ont été refaits à l'extérieur.

Projets 2023

Cette année, nous allons poursuivre l'aménagement du bourg, poursuivre le travail sur la grande boucle et faire l'entretien de certains chemins communaux. Comme tous les ans, nous organiserons une ou deux journées « entretien du bourg ».

Le week-end du 3 et 4 avril 2022, la commune a accueilli une classe de 24 étudiants de Sciences Po Paris, venue sur leur demande avant un stage dans les administrations de la ville de Saint-Brieuc.

Le samedi, ils ont participé à 2 chantiers participatifs : l'un autour du cimetière pour retirer les graviers et remettre du maërl en vue de sa végétalisation ; l'autre autour de la rénovation de la toiture de la pergola.

Super week-end, des moments conviviaux autour des travaux et les soirées crêpes la musique et le fest-noz à Peumerit-Quintin, les repas partagés, etc.

Vous trouverez ci-dessous un petit mot de 2 étudiantes du groupe piochés dans un cahier consultable en mairie.

Juliette : « Merci beaucoup pour ce beau week-end et votre hospitalité. J'en garderai un excellent souvenir. J'emporte avec moi des visages, des paysages et des idées pour vivre autrement, pleinement. Trémargat est un condensé d'humanité, de solidarité qui redonne confiance en l'avenir. Merci à ceux qui nous ont accueilli et ceux qui font du village ce qu'il est de proposer un autre horizon. »

Marie : « J'emporte de ce week-end hors du temps, des souvenirs de votre hospitalité sans faille ! 1000 mercis, et 1000 bisous à Mimosa. Ken ar c'henton ! »

Commission « Vie sociale »

Membres : Nadine Hamon (référente), Audrey Couté, François Jegou, Antoine Marin, François Salliou

Nouvelles familles, nouvelles activités

Cette année nous avons accueilli trois nouvelles familles dans les logements communaux : Isabelle Sérandour et sa famille, Michel Geneste dans les logements de la place et la famille Gilbert au presbytère ainsi que Sophie Canivet et son fils Charly dans le logement PMR (Personne à Mobilité Réduite). Bienvenue à ces familles.

L'activité de maraîchage des « Jardins de Lampoul » a été reprise par Tim et Mathilde.

Nathalie Benibri a créé son atelier de couture, « Shénate », dans son ancien restaurant.

Le repas des aînés

Le restaurant Milin Ruz de Gouarec nous a reçu pour le repas des aînés. Un moment convivial autour d'un bon repas.

Incivilités

Trop d'incivilités ont lieu dans notre petite commune : vol de matériel appartenant à la commune ou à des personnes privées. Vol de la caisse de la machine à laver. Nous rappelons que ces machines sont là pour rendre service et que l'argent de la caisse sert à couvrir les frais. Merci à chacun d'être vigilant et de prendre soin de ses affaires ainsi que celles des autres.

D'ailleurs, si quelqu'un a emprunté les rideaux de la salle polyvalente qui étaient entreposés sous le préau avant leur nettoyage, nous vous remercions de les ramener. En effet, l'achat de nouveaux rideaux aux normes réglementaires représente une somme non négligeable.

Une remorque privée a aussi « disparu » sur le parking.

En revanche, depuis quelques mois les dépôts de déchets sous le préau ont cessé.

Venue des stagiaires de la formation DEJEPS

Quatorze adultes en formation (souvent déjà en postes dans des collectivités territoriales) ainsi que Muriel Simon, l'animatrice de la formation, sont venus à Trémargat du 7 au 9 novembre 2022 pour découvrir sur site l'organisation d'une petite commune rurale.

Le DEJEPS est le Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport. C'est un diplôme de niveau 3 délivré par le ministère de l'Éducation Nationale. Ce diplôme se décline en plusieurs mentions dont « Développement de projets, territoires et réseaux » et prépare les professionnels de l'animation aux compétences suivantes (entre autres) : piloter la mise en œuvre de projets d'animation, soutenir le travail d'équipe, organiser les partenariats, mettre en

œuvre des démarches participatives, accompagner les bénévoles, organiser la mobilisation des moyens et conduire des interventions de formations, le tout dans l'esprit de l'éducation populaire.

Ces rencontres ont été riches pour les stagiaires, mais aussi pour les intervenants (élus locaux, Club des bruyères, SAGA, agriculteurs, artisans, etc.) car interagir et répondre à des questions inattendues permet de faire évoluer son point de vue.

Voici un extrait de leur synthèse :

« Trémargat est comme un laboratoire, que ce soit sur le plan des choix paysans comme sur les choix de faire vivre le collectif de villageois et de villageoises. Il s'agit là d'une terre d'expérimentation.

Cependant, l'organisation villageoise n'est pas à l'abri de contradiction, et certaines situations ne sont pas simples à résoudre.

Ainsi, la question d'une habitation sur un terrain non constructible n'est pas sans faire débat. On a apprécié d'être dans un environnement humain "non binaire". »



L'avancement du projet de hameau-léger et la fête des associations

Le WE du 1^{er} et 2 octobre 2022, environ 70 personnes sont venues à la salle des fêtes de Trémargat pour se rencontrer « vivants » après deux rencontres virtuelles en visioconférence les mois précédents pour essayer de constituer des groupes qui postuleront pour le hameau-léger en préparation sur la parcelle située en sortie de bourg à côté du logement PMR.

La date de dépôt des dossiers était début janvier et 3 dossiers ont été reçus. Deux de 4 et un de 7 habitant.e.s. Ces dossiers comportent des indications sur les parties privatives et les parties collectives du projet : constructions et vivre ensemble. Un jury composé de 3 personnes de l'association Hameaux-Légers, 3 membres du Conseil Municipal (François Salliou, Fanch Jegou et Antoine Marin) et de 4 personnes extérieures (Claudie Bodin, Yvette Connan, Gilbert Gruel et Alain Depays), rencontrera les 3 groupes le samedi 4 février de 9h à 17h.

À la suite de la sélection du groupe qui interagira avec la mairie par l'intermédiaire d'une association, le projet devrait élaborer sa forme définitive après plusieurs réunions en 2023. Le démarrage des travaux d'aménagement des espaces ne devrait pas commencer avant le milieu de l'année 2023. Toutes ces réunions sont publiques et celles et ceux qui veulent venir par curiosité sont bienvenu.e.s.

Ce WE devait être couplé à la « journée des associations », un événement que la municipalité aimerait renouveler chaque année, mais qui - cette année - a souffert d'une mauvaise communication et peu d'associations étaient présentes (GAT et SAGA). Cela n'a pas empêché ce WE d'être joyeux et festif.

Commission « Communication »

Membres : Nadège Verneuil (référente), Agnès Cassin, Audrey Couté, François Salliou

Cette commission s'occupe d'élaborer le bulletin communal en collaboration avec les secrétaires de mairie, de répondre aux sollicitations extérieures (particuliers, médias, étudiant.es,...) et de réfléchir à comment mieux communiquer entre l'équipe municipale et les Trémargatois.es.

D'ailleurs, vous trouverez ci-joint, un courrier vous proposant de nous donner vos coordonnées mails ou postales afin de vous tenir informer des événements importants de la vie communale via la "feuille de chou" qui parait de façon aléatoire (selon la nécessité). N'hésitez à retourner ce coupon en mairie.

L'équipe du Conseil Municipal avait souhaité, en début de mandat, proposer des bilans publics réguliers avec les habitant.es de Trémargat sur le travail effectué depuis son élection. Malheureusement, ils n'ont pas encore été mis en place mais nous avons acté en conseil un rendez-vous au mois d'octobre de cette année pour organiser cette rencontre. Nous espérons vous y voir nombreux !!



Inscrivez-vous !

Comité consultatif

Les comités participatifs (« dits consultatifs » dans les textes de lois) sont des groupes de travail où peuvent activement s'impliquer les habitant.e.s.

Comité « Chemins, nature »

Référentes : Catherine Rouxel et Nadine Hamon

Membres : Yvette Clément, Alain Depays, Gilberte Gouronnec, Josiane Hamon, Marie-Pierre Nivet, Brigitte Plunian, Cécile Truffaut.

D'autres comités devront voir le jour pour animer d'autres thématiques correspondant au programme d'action municipale collectivement élaboré.

Pour une participation encore plus active des habitant.e.s, nous vous invitons à vous inscrire auprès des référents ou en mairie.

La feuille de chou

La feuille de chou a pour objectif de tenir informer les habitant.es de Trémargat des différents événements de la vie de la commune. Elle paraît de façon aléatoire selon la nécessité.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse postale :

Adresse mail :

Souhaite recevoir les informations par mail : oui non

Ou par voie postale : oui non

Ne souhaite pas recevoir les informations : oui

Désire s'inscrire

Aménagement du patrimoine communal : oui non

A la feuille de chou oui non

Signature



«[www. tremargat.fr](http://www.tremargat.fr) »
le site internet de Trémargat !
Le site communal accessible à tous :
agenda partagé (événements culturels ou municipaux), informations municipales (délibérations du conseil municipal , tarif locations salle des fêtes , réservations , etc..) , mutualisation des services , petites annonces , co-voiturage, annuaire des entreprises et des associations , archives médias , galerie photos ,...
...bref , tout Trémargat en un clic!

Le Conseil Municipal de Trémargat encourage les habitant.e.s à assister aux conseils municipaux qui se tiennent toutes les 4 semaines, le lundi à 20h à la salle des fêtes.

Toutes les dates et les procès-verbaux de ces rendez-vous sont communiqués sur le site internet de la mairie : <https://tremargat.fr/>



Épice Et Tout

Bonjour à tous !

Quelques nouvelles de notre épicerie préférée...

Atmosphère plus détendue cette année, ouf, avec la diminution des mesures sanitaires. Et puis, nous avons abandonné le système des abonnements (prix différenciés) pour simplifier le travail de caisse. Ainsi, les prix sont uniques pour tout public, et les marges appliquées sont désormais de 9% (au lieu de 18% !) sur les produits producteurs, et de 14% (au lieu de 23% !) sur les produits grossistes.

Parce que nous déplorons tous le manque d'approvisionnement en fruits et légumes, nous espérons reprendre bientôt une cadence de livraisons hebdomadaires (plutôt que tous les 15 jours actuellement) par Biodis.

Bien sûr, le travail de commande, réception de livraison, ajustement des prix, s'en trouvera doublé, soit environ 12 heures supplémentaires par mois. La mobilisation bénévole sera donc une condition pour avoir à nouveau un bel étalage fruits et légumes : **« Pour se nourrir de frais tout près... rejoignez-nous ! »**

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la perspective de travaux d'extension de la réserve, à l'arrière de l'épicerie, ce qui facilitera notre stockage.

Cette année, nous verrons avec joie s'installer Tim et Mathilde pour succéder aux « Jardins de Lampoul » ce qui re-localisera bientôt une partie de notre fourniture en légumes. D'autres nouveaux producteurs(ices) nous ont aussi rejoints récemment : Antonin, de St-Nicolas, avec sa bière AcdR ; Morvan et Léa, de Lanrivain, avec leurs farines de blés « de Pays » ; Pierre-Yves, de Glomel, avec ses pâtes de « blés et poulards » ; Lucile, de Trémargat, avec ses hydrolats de plantes, ... Bienvenue aussi à Manu et David qui prennent la suite de Lilie et Roger, de Plouguernével, avec leurs produits laitiers déjà réputés.

A tout(es), une belle année ... épicée ! L'équipe de Épice et Tout



Toute l'équipe « Épice et tout »

Rappel des horaires :

Lundi 17 h à 19 h

Mercredi 17 h à 19 h

Vendredi 17h30 à 19h30

Samedi 10h30 à 12h30

L'épicerie est ouverte à tous, sans adhésion. Pour 5€ par an, vous pouvez recevoir par mail les informations relatives aux arrivages de produits frais (viande en particulier).

Association La Pépie



Le Tremargad Kafé

L'asso en 2022

Merveilleux cru ! 2022 fût une année pleine. Pleine par ces événements, ces conférences, ces spectacles et autres : 2 assemblées générales, 1 restaurant adhérent, 1 festival, des partenaires sur le territoire. Plusieurs commissions ont été mises en place :

- ◆ La commission Animation/Programmation où les bénévoles se retrouvent pour organiser des soirées au sein du bar. Elle aide aussi les salariés dans leur tâche reliée à l'événementiel.
- ◆ La commission Comptabilité s'occupe de la comptabilité du lieu.
- ◆ La commission Gîte entretien les locaux du gîte.
- ◆ La commission Secrétariat/Subvention EVS se tourne principalement sur le côté administratif de l'association.
- ◆ La commission Produits du bar propose différents choix de boissons et valide en fonction de l'éthique de l'association.
- ◆ La commission Salarié s'attache à tout ce qui touche le salariat (paie, congés, etc...). Elle organise également des entretiens avec les salariés et informe le bureau.

Les travaux en 2022

Après une année 2021 de refonte totale du bar (l'association avaient rénové la totalité du bar ainsi que le gîte), les travaux ont baissé un peu de rythme. Quelques changements sont apparus comme la petite terrasse le long de la route face à la pergola. D'autres petites rénovations (peinture, remise en état) ont été réalisés dans le bar et le gîte toujours par des bénévoles.

Les concerts en 2022

25 concerts ont été organisés durant l'année 2022. L'association essaie le plus possible de varier les genres et d'avoir un œil éclectique musical.



Les Champions du monde de blues 2022
« The Wacky Jugs » (Blues) de Glomel en Mars

« We Love you All »
(Tribute black Sabbath) de Rostrenen en Mai



« David Lafore » (Chanson française)
de Marseille en Juin

« Sitala » (Percussion Africaine)
de Vannes en Juillet



« Soadan » (Afro-Maloya) de la presqu'île de Rhuys en Octobre



« Uz Jsme Doma » (Punk Alternatif)
de Pologne en Novembre



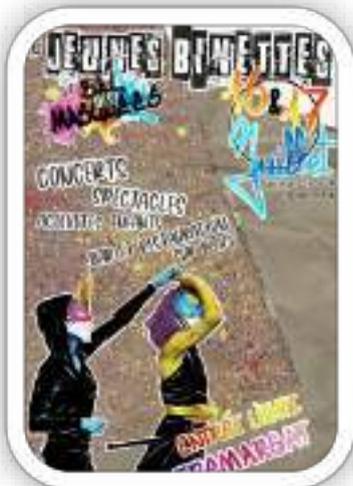
« Les Enfants Terribles » (Dj Set World Music)
de Trémogat et Rostrenen en Décembre

Le gîte en 2022

Le gîte a connu une assez bonne affluence toute l'année. Il a servi pour les stages, résidence et bien utilisé par les marcheurs de l'été. Toujours géré par les bénévoles de la pépie, une équipe de 5 entretient les lieux. Elle s'est enrichie d'une nouvelle personne.

Les Binettes en 2022

Le festival binette off a bien fonctionné avec une programmation électro le mercredi 13 Juillet avec la participation du collectif Interface. Le vendredi 15 Juillet a eu lieu une conférence gesticulée. Le bar a très bien fonctionné et le roulement des bénévoles a été formidable tout le week-end.



Le Festival des Jeunes Binettes 2022

« Le Collectif Interface » a organisé, dans le bar, une session Electro le 13 Juillet



Les spectacles en 2022

Il y a eu 6 spectacles organisé par l'association depuis 1 an. La Pépie a toujours plaisir a vivre des spectacles de marionnettes ou représentations théâtrales.



« Autres Directions »
Spectacle de marionnettes en Décembre

« Folle In Love »
Spectacle musico-burlesque en Aout



Les projections en 2022

Il y eu 5 projections de films notamment avec l'association Ty Film.

« Dites à mes amis que je suis mort »
Organisé par l'association Ty Film de
Mellionec en Avril 2022

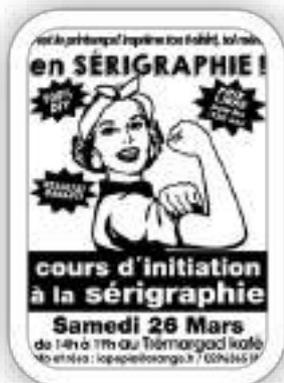


Les soirées jeux en 2022

Le jeudi soir en général, des soirées jeux sont proposées au bar de 20h à minuit. Les jeux de cartes reviennent petit à petit avec la belotte ou tarot. Il y a beaucoup de friands de jeux de plateau !!

Les ateliers en 2022

Il y a eu beaucoup d'ateliers de sérigraphie, de réparation vélo, atelier danse africaine, de percussions.



L'atelier sérigraphie animé par Tan



L'atelier réparation vélo animé par Nicolas

Le marché des artisans de Trémargat

Le fameux marché de Noël des artisans du Tremargad'Kafe est revenu cette année avec des artisans encore plus talentueux !

Poterie, bijouterie, vannerie, sérigraphie, tisanes, épicerie fine, couturière, etc.

Et pour se réchauffer, il y avait du vin chaud et des châtaignes grillées !



Les partenaires en 2022



Il était une fois la ferme à Trémargat...

Bloavezh mat d'an holl, hemañ zo vont da goll !!!

« La Ferme à Trémargat » vous souhaite une bonne année 2023!!!

« La Ferme à Trémargat » c'est le nom de notre association, créée il y a plus de 30 ans, sous l'impulsion d'Hamida Boukaïs et de François Salliou.

Ceux-ci ont eu la riche idée de vouloir faire en sorte qu'une ferme soit un lieu de production mais pas que ! Un lieu de convivialité, de transmission, de partage, un lieu où petits et grands pourraient venir séjourner afin de se connecter ou reconnecter à notre environnement naturel, à notre alimentation, via le prisme des activités agricoles.

Voilà donc pourquoi vous entendrez piailler de mars à novembre aux alentours de Guillerbot, où de nombreux enfants viennent dans le cadre de classes découvertes, de centres de vacances, profiter de notre jolie contrée, et des gens qui y vivent !

Au programme : traite de nos 4 vaches (et par n'importe lesquelles, l'indispensable Froment du Léon pour fabriquer le meilleur des beurres !!!), soins aux animaux, jardinage, balade nature, randonnée équestre, pêche en rivière, land art, récolte du miel, fabrication de jus de pomme, grand jeux nature,...

L'année 2022 fut une bonne année pour nous en terme d'accueil où nous reprenions un rythme de croisière (même légèrement en hausse) après Covid, avec plus de 4000 journées d'accueil.

Pour mener à bien ces activités, que du beau monde :

- ◆ Dorig et Leïla, les permanents, habitant sur les lieux,
- ◆ Valentin animateur à la ferme depuis 2 ans, qui est en train de rajouter une corde supplémentaire à son arc puisqu'il est actuellement en formation breton !
- ◆ Marick, notre super cheffe-cuisto, qui fait parler ses origines Guadeloupéenne pour faire frémir nos papilles !
- ◆ Françoise, la Fée du Logis, aussi à l'aise avec un balai, une louche, un plantoir ou une débroussailleuse !
- ◆ Tous les animateurs.trices, stagiaires, qui sont venues encadrer les camps de vacances, ou apporter leurs contributions aux différentes missions de l'asso !
- ◆ Et enfin, ceux sans qui rien ne serait possible, les bénévoles de l'asso, le Conseil d'Administration, qui a une fois de plus mouillé le maillot en organisant le moment fort de l'année, la fête des 30 ans de l'association le 28 mai dernier !

Ce fut un moment intense où toutes les personnes ayant côtoyé de près ou de loin La Ferme à Trémargat, ont eu l'occasion de revenir se balader, rire, se remémorer, danser, manger, chanter !!! Encore merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette belle fête, Emma La Clown, tous les musiciens.nnes, chanteuses.eurs qui ont animé le fest-noz, les bénévoles à la popotte et au grand Patrick Ewen qui nous a fait l'honneur d'être là, pour nous faire voyager au pays de l'enfance !



Patrick Ewen

Emma la clown



Association de soutien à la SCI de Trémargat - SCI de Trémargat

Nous entamons cette nouvelle année 2023 avec une belle dynamique. En effet, ces dernières années ont été un peu plus laborieuses. C'était le fait de plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'épisode de la Covid, a perturbé de nombreuses activités, et nos deux entités n'ont pas fait exception à la règle.

De plus, il y a eu de nombreux mouvements au niveau social dans les équipes que ce soit de l'association ou de la SCI, avec la gérance de la SCI au deux tiers renouvelé.

Enfin, nous avons fait valider nos comptes par un cabinet de gestion comptable -l'AFOCG- et ces derniers ont pointé de nombreuses irrégularités. Nous avons donc fait évoluer nos statuts et mis à jour la liste des différents associés via l'enregistrement auprès du Greffe.

Ces corrections ont mis du temps à se faire dû entre autre à des remaniements au sein du cabinet de gestion-comptable qui nous accompagnait.

Ce travail administratif fastidieux a porté ces fruits, puisque nous allons pouvoir nous réunir en Assemblée Générale ce 21 janvier 2023 pour valider ces nouvelles mises en conformité !

Nous tenions ici à remercier chaleureusement Jennifer Corbeau qui a décidé de quitter la gérance de la SCI. Que ce soit au sein de l'asso de soutien ou de la gérance de la SCI, elle a effectué un travail de fourmi et n'a pas compté son temps, merci encore.

Cela signifie également que la porte est grande ouverte pour accueillir des forces vives, au sein de l'asso de soutien ou bien à la gérance de la SCI. Certaines ce sont déjà bien illustrées comme Gilberte et Sabine lors de l'enregistrement des associés.es pour le Greffe.

Du côté des projets portés par la SCI, quelques actus en vrac :

La SAGA continue ses activités et a fini son année par la pressée de pommes, des portes ouvertes et un fest-noz. Au GAEC Ar Gwenili, Audrey Couté vient donc officiellement de s'installée avec Bruno. Et Baptiste et Anne-Marie arrêtent leur activité de maraîchage au Jardin de Lampoul. L'activité maraîchère va être reprise par Tim Leicester et Mathilde Poussin. Ils prévoient également d'y développer une activité brassicole.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une belle et heureuse année, pleine de projets, de sagesse et de réussite !

Les co-gérants de la SCI : Alain, Dorig, Mathieu et Vincent



Nous reprenons la ferme maraîchère de Trémargat !



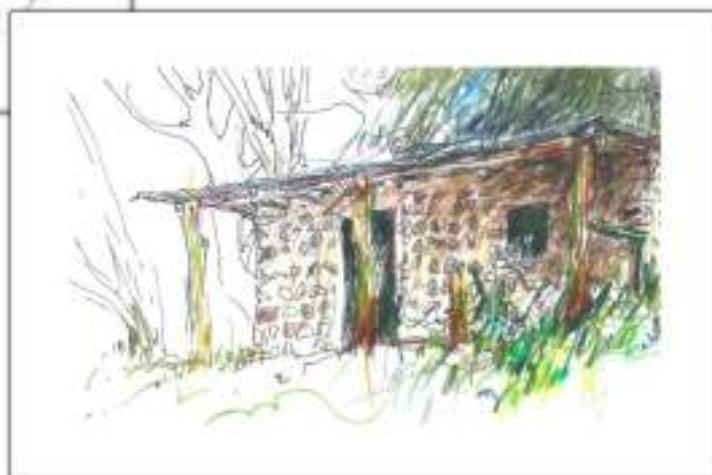
Tim Leicester
42 ans

Mathilde Poussin
29 ans



En 2023, nous reprendrons la ferme maraîchère installée sur les terres de la SCI, à Trémargat. Nous poursuivrons l'activité de **maraîchage** en redimensionnant pour 2 personnes : nous allons agrandir la surface cultivée sous serre et en plein champ. Nous souhaitons commercialiser nos légumes à l'Intermarché de Rostrenen et dans les épiceries de Trémargat et de Maël-Pestivien.

Nous ajouterons aussi la production d'orge brassicole sur la ferme pour brasser une **bière paysanne bio**. Pour cela, nous allons cultiver 4 hectares supplémentaires, en rotation.



Les Costeaux de Trémargat

La vigne à Trémargat : une expérimentation à poursuivre avec constante !

Les années climatiques se suivent sans se ressembler, mais restent atypiques par rapport à nos repères historiques. La vigne malgré son image de plante méditerranéenne peut souffrir de la sécheresse, surtout si elle se combine avec des excès de chaleur.

Les repères de stade pour le Chenin en 2023 à Trémargat sont les suivants :

- ◆ Débourrement (ouverture des bourgeons) le 20 avril ;
- ◆ Floraison autour du 5 juillet ;
- ◆ Véraison (changement de couleur du grain qui devient mou) le 15 septembre ;
- ◆ Maturité estimée au 20 octobre.

Malheureusement nous n'avons pas pu attendre la maturité, car les corneilles et pies commençaient à s'intéresser aux grains. D'où une récolte le 1^{er} octobre en sous-maturité à une densité de 1060 soit 8° d'alcool potentiel d'un vin très acide. Ce n'est pas une réussite, mais un point de repère intéressant pour la suite.

Voici quelques illustrations des conséquences de la sécheresse et des excès de chaleur répétés: fin de floraison et début de jaunissement du feuillage mi-juillet. Vue des plants au 12 août en pleine sécheresse.



Floraison au 18 juillet 2022



Vigne au 12 août 2022

Les perspectives pour 2023 sont de compléter les manques de la plantation avec un cépage plus vigoureux, résistant à la sécheresse et plus précoce, à priori de type «hybride résistant», en lien avec la pépinière de Plougonver et les expériences des autres vignes patrimoniales de l'Association de Reconnaissance des Vins Bretons à laquelle nous sommes adhérents. La collaboration avec l'Université de Rennes 2 pour le suivi des stades de végétation va également se poursuivre. Un autre essai commence cet hiver = la taille en gobelets, pour quelques plants épars pour lesquels le palissage n'a pas d'intérêt. Les autres plants sont conduits en Guyot Poussard, avec un palissage comme en Anjou.

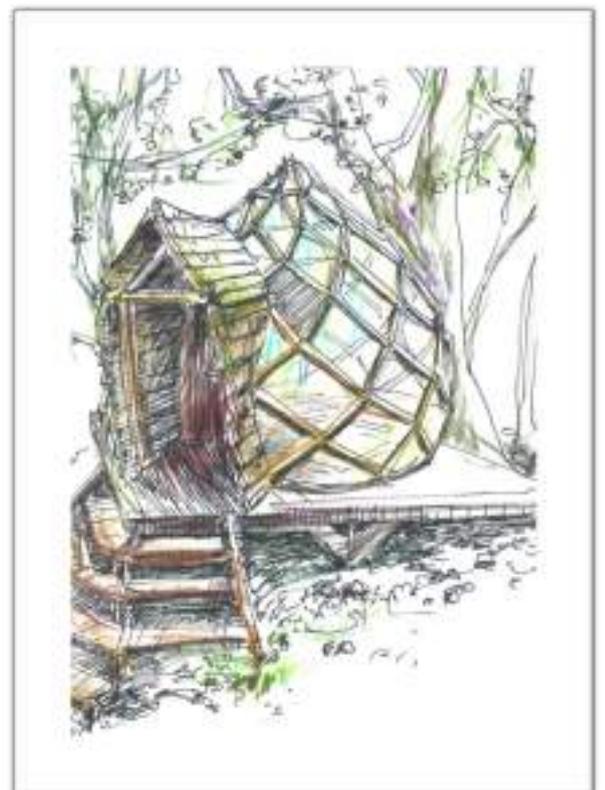
La vigne est jusqu'à présent très saine, comme en témoigne la photo prise mi-septembre, sans maladies foliaires, ce qui est encourageant pour la suite.

Comme vous l'avez compris, pas de pronostic pour 2022, mais un espoir de récolte !

Du côté des forces vives, nous avons eu le plaisir d'accueillir au-delà de l'équipe habituelle un nouvel arrivant : Freddy pour une grosse journée de travail du sol (tout à la main), et avons apprécié le retour de Gyan, très efficace à la houe.

*Pour les Costeaux de Trémargat
Laurent, Tugdual, Maëlle, Malo, Glenn, Aubéri, Eric, Cécile, Gyan, Vincent*

Contact : costeaux.tremargat@gmail.com



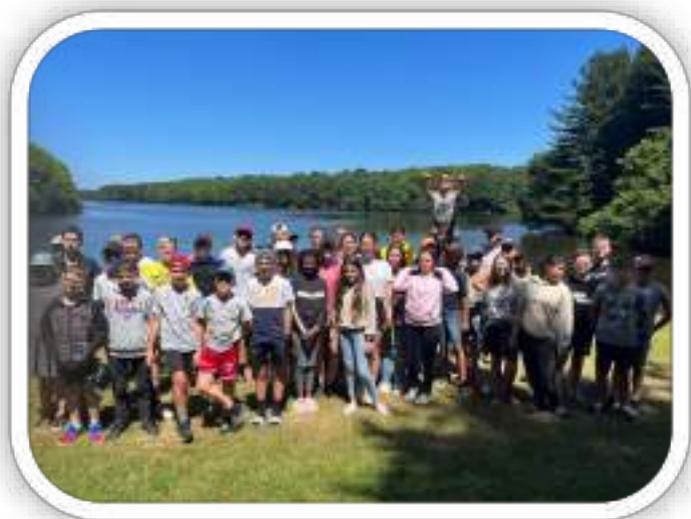
Base Nature et Nautique de Pen Ar C'Hoat

La base de loisirs de Pen ar C'Hoat, spécialisée en sport et animation de pleine nature (kayak, tir à l'arc, course d'orientation, géocaching, grimpe d'arbre, pêche, balade nature, mini-raïd, grands jeux, construction de cabanes, etc) située au bord du lac de Kerné Uhel, se prépare pour sa nouvelle saison. Ouverte d'avril à fin octobre, la base a comptabilisé 6356 passages en 2022 avec un public varié : scolaires (du primaire aux BTS), des structures spécialisées, des centres de loisirs, des fédérations de sport mais aussi du grand public pour la location de kayak, les randonnées autour du lac, ainsi que les enfants inscrits au CAP ARMOR l'été.



Propriété communautaire, l'association accueille des structures de la France entière même si la majorité vient des Côtes d'Armor. Et très souvent, ce sont des groupes fidèles. Ce qui leur plaît : un environnement exceptionnel, des tarifs compétitifs, un programme à la carte, une ambiance familiale et un accueil chaleureux...

Chaque été, la base Nature et Nautique de Trémargat propose un programme hebdomadaire d'activités de loisirs, pour les jeunes du territoire (de 7 à 15 ans). Ils peuvent ainsi découvrir, à des tarifs très abordables, de nombreuses activités sportives et culturelles, avant tout ludiques, encadrées par des professionnels. Pour les habitants de la CCKB, les enfants peuvent profiter du TRAD (Transport Rural A la Demande).



La SAGA

Que s'est-il passé à la SAGA en 2022 ?

Cette année, le plan de développement global du lieu et des différents espaces d'activités a cherché le perfectionnement. Chaque atelier a défini ses besoins en énergie et en surface, ces fiches sont consultables à l'accueil de la SAGA et nous permettront dans le futur, d'installer les réseaux adaptés (eau, électricité). Le hangar reste l'espace collectif à aménager en priorité, avec la cuisine en passe de devenir opérationnelle. Les autres espaces sont « réservés » à l'usage des ateliers suivants :

- ◆ Le hangar de stockage de l'entreprise d'isolation de Tony ;
- ◆ La Maison des Semences Paysannes, projet collectif animé par Antoine ;
- ◆ L'atelier bois de Dewi dont l'extension serait à usage collectif ;
- ◆ L'atelier mécanique mis en place bénévolement par Alain, Jéré et Mika ;
- ◆ Deux plateformes ne font l'objet d'aucun projet, et restent donc ouvertes aux propositions.

Dégager une partie annexe au hangar permettra d'en utiliser l'espace couvert pour les ateliers consommateurs d'eau (jus de pomme, feutrage, etc.).

A la SAGA, certains rendez-vous commencent à devenir réguliers ! C'est le cas du troc aux graines, que l'on attend parfois avec nécessité, dès le tout début d'année. Celui de 2022 s'est agrémenté d'une dégustation de légumes « nature » produits par les jardiniers des environs.

Avec le printemps, nous avons mené une semaine de chantier « cuisine », lors duquel un plafond lui est apparu, et une chape prête à recevoir un sol. Le plan de fonctionnement de la cuisine nous a plu, testé lors du fest-noz en septembre. Ça tourne, entre cuisine et buvette, on ne se gêne pas.

Prochaine étape, investir dans des baies-vitrées, la SAGA en cherche toujours !!



La cuisine en action

Nous avons fait tourner notre matériel de cuisine en nourrissant un groupe d'ados en séjour à la base nautique pendant une semaine, puis le week-end de rencontre des Hameaux Légers. Le prêt de matériel de cuisine est aussi devenu un « service » SAGA, (les Faucheurs, les Jardins de KerStephan, Interface, des particuliers). Comme il est difficile de retrouver le matériel entier et fonctionnel, nous avons décidé de demander une caution pour le prêt de matériel.

Au mois d'avril, un gros travail de négociation a été mené pour tenter d'acquérir collectivement le droit d'exploiter sur du long terme la lignée de Thuyas entre Kergonan et Zuliadigou. Les propriétaires, d'abord intéressés pour vendre le bois sur pied, se sont finalement rétractés. Nous recherchons toujours du bois sur pied, ou des lots à scier sur place, pour la réalisation des prochains travaux.

L'été a été marqué par une soirée en soutien au café associatif de Callac « les Pieds dans l'Plat ». Cette soirée, plus bruyante que prévue, nous a donné l'occasion de mettre certaines choses au clair : limitation des soirées « bruyantes » à une fois pas an sur le site (Binettes off ou autre) et limitation du volume sonore à mettre en place lors de ces événements. Nous demandons de nous excuser et remercions également toutes les personnes qui ont été dérangées et qui ont conscience que ces soirées font aussi partie de la dynamique de la vie de la commune.

Fin d'été de nouvelles résidentes ont été installées à la SAGA. Il s'agit d'un essaim d'abeilles réfugiées dans une ruche spécialement conçue à cet effet, dont la conception cherche à être connue et multipliée. Nous leur souhaitons longue vie et une heureuse collaboration fleurie.



La nouvelle ruche

En septembre, l'organisation d'une journée porte-ouvertes suivie d'un fest-noz sous le hangar a pu renforcer notre vocation locale : les retours ont été très positifs, et nous avons pu faire découvrir l'avancement des projets sur le site à un plus large public. Les modestes bénéfices nous permettent de prendre 3 parts dans la SCI de Trémargat. Notre cahier d'adhésions s'est très sensiblement augmenté de nouveaux contacts lors de cet évènement.

En novembre, la plate-forme mécanique a accueilli un atelier de presse à pommes pendant 3 jours. Le matériel (broyeur, presseur et pasteurisateur) loué à l'association An Avalaouerien, a permis de presser environ 750kg de pommes par jour, et d'en récupérer la moitié en jus pasteurisé. Expérience à réitérer, sachant qu'il ne nous manque qu'un pasteurisateur pour pouvoir mettre en place à la saison prochaine un atelier « jus de pomme » complet.



Atelier « jus de pomme »

Nous souhaitons à tous une année 2023 sous l'étoile de la Solidarité Joyeuse.

Première édition du FESTIVAL LITTÉNATURE les 1^{er} et 2 juillet à TRÉMARÇAT

Les 1^{er} et 2 juillet 2023 le monde de la littérature saveur nature s'invite au bord du lac de Kerne Uhel. Litténature est un festival littéraire qui se vit dehors. En extérieur. En pleine nature ! Pas en-fermé dans une salle mais dans un territoire fort en nature : la base nautique et nature de Pen ar c'hoat. Le Festival Litténature est un événement qui connecte aux livres, à la nature, et qui se veut un lieu de rencontres et d'échanges.

La programmation est en cours mais nous savons déjà que Pete Fromm sera présent. Grand auteur mondialement connu, star du genre littéraire nature writing (Indian Creek, Mon désir le plus ardent, Comment tout à commencer etc..). C'est un chance incroyable pour nous de l'accueillir . Nous somme heureux également d'inviter Bérengère Cournut (De pierre et d'os, Née contente à Oraibi) - sous réserve de confirmation.

Il n'y aura pas que des livres, mais aussi des animations nature avec nos animateurs nature locaux préférés, des départs en balade etc...Et la projection d'un documentaire sur André Bucher, écrivain-paysan français et surtout écrivain des grands espaces qui prolonge la tradition du nature writing nord-américaine en France face à la montagne de Lure, dans la vallée du Jabron.

Ce festival est organisé par l'association Littérature et Nature. Nous aurons besoin de bénévoles le jour J (une trentaine). N'hésitez pas à nous faire savoir si vous êtes partant pour nous donner un coup de main les 1^{er} et 2 juillet.

Meilleurs vœux à tous, que 2023 soit rempli de belles découvertes littéraires !

Yvette Clément, Pierre Clément, Nolwenn Le Boedec, Marion Quillet et Sabine Kergoet

Contact : litteraturetnature@gmail.com



Collectif Eau S'cours

« L'or bleu se raréfie et ne coule plus de source, l'eau est la clé de la vie, ne gaspillons pas cette précieuse ressource ». Monique Moreau

En raison de la sécheresse 2022, de la pénurie d'eau dans la réserve de Kerne Uhel et des pollutions herbicides sur les captages de moindre volume, compromettant leur usage, les robinets ont failli être coupés au mois d'octobre dernier. Bien que Kerne Uhel alimente largement le réseau sur d'autres bassins versants, le barrage du Gouet, dont le niveau était lui aussi critique, a pu nous approvisionner quelques semaines, le temps que les pluies regonflent les réserves du Kreiz Breizh.

Les problèmes autour du manque d'eau vont s'accroître, aux dires même du président actuel de l'Agence de l'eau de Bretagne et des pays de Loire, Thierry Burlot. Aujourd'hui, la disposition en eau potable est directement liée à la qualité de l'eau, qui continue de se dégrader. Même ici, en tête de bassin versant, l'eau est très chargée en pesticides et en molécules issues de leur dégradation, les métabolites. Les indices de potabilité, dictés par l'ARS, fluctuent selon des normes trop facilement modifiables.

Cette situation nous a fait nous rassembler, habitants de Trémargat et de la CCKB, par le bouche à oreille, pour bien s'informer de la situation, des lois, de nos droits, et montrer à nos élus qu'une forte conscience citoyenne est là, prête à agir dès maintenant pour obtenir un juste partage de l'eau, retrouver une qualité d'eau irréprochable pour la santé publique, et protéger réellement les sols, les talus, et les milieux aquatiques des pollutions liées à une agriculture industrielle et destructrice. Les réglementations sur la qualité de l'eau ne sont pas remplies, les élus et l'État le savent, les moyens dédiés à la mise en place des solutions ne sont pas appliqués. On noie le poisson, et nous allons en payer le prix ?!

A Saint-Mayeux, un collectif a obtenu l'agrandissement du périmètre « 0 pesticides » autour du captage d'eau potable, malmené par des pollutions aux herbicides. Nous nous sommes concertés pour se fixer ensemble deux objectifs :

- ◆ Obtenir un prix fixe de l'eau. Actuellement, le prix de l'eau est dégressif : plus on consomme, moins le prix/m³ est élevé, avec une grande baisse du prix au-delà de 6000m³ de consommation. Ce principe n'est ni écologique, (il entraîne le gaspillage des ressources en eau de la part des gros consommateurs), ni juste socialement. Or, selon le président du SMAEP Kreiz-Breizh Argoat, il est incontournable que le prix de l'eau augmente. Sur quelles bases va-t-il être fixé si nous laissons faire ? A la charge de qui et au profit de qui ?
- ◆ - Redéfinir les périmètres de protection autour des captages, afin qu'ils correspondent à l'aire d'alimentation des réserves en eau potable et des sites de captage. Obtenir un « 0 pesticides » dès aujourd'hui sur ces zones, cultivées selon les principes de l'agriculture paysanne et biologique.

Le 28 janvier 2023, à la date symbolique du pardon de la San Gweltaz dont la fontaine guérissait et protégeait les bêtes des maladies, nous avons organisé un 1^{er} évènement. A l'époque où l'eau coulait abondamment des sources mais pas au robinet, les anciens connaissaient bien la valeur de l'eau.

Cette journée s'est déroulée ainsi :

- ◆ Présentation du SAGE Blavet, plan de gestion du syndicat Terre et Eaux.
- ◆ Exposé et débat avec l'association Eaux et Rivières de Bretagne sur les combats menés pour l'eau.
- ◆ Procession laïque à la fontaine San Gweltas.
- ◆ Table ronde en présence du Collectif de Soutien aux Victimes des Pesticides, de la confédération paysanne, du collectif des Talus-Kleuziou, du Collectif de Saint-Mayeux et du collectif EauS'Cours.

La grande affluence à cette journée a permis des mises en commun d'information et des échanges constructifs avec le public. Beaucoup de bénévoles (EauS'Cours, GAT, Binettes, SAGA...) ont rendu l'organisation de cette journée très plaisante et conviviale. Un grand merci à eux et elles. La soirée s'est suivie d'un repas diversifié (potée, soupe, crêpes, châtaignes) pour finir par un fest-noz lors duquel la salle s'est remplie à craquer.

Avec les bénéfices de cet événement (la moitié sera versé à Eaux et Rivières de Bretagne), nous ferons entre autres analyser l'eau de la source San Gweltaz, susceptible de contenir des métabolites liés à la culture du maïs.



Le sujet de l'eau concerne la santé de toutes et tous, des animaux, de la végétation et des sols aussi. Si le sujet vous interpelle, rejoignez-nous, nous sommes : Catherine, Alex, Marie Jo, Mari- lia, Brigitte, Cécile T et Cécile B, François notre maire, Vincent et Guylaine, Olivier, Claudie, Na- thanaël, Cathy et d'autres encore.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 15 février au café à 20h.

L'Eau, c'est la Vie. C'est notre bien commun.

Le Collectif Eau S'Cours

Voici une adresse mail pour nous joindre : eauscours@riseup.net



Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kreizbreizh Kumunioù

Les services de la CCKB

Camping-car France Services

Porté par la MSA d'Armorique et la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh (CCKB) ont lancé conjointement il y a quelques mois un projet itinérant de France Services. Initiée par l'État, France Services est le réseau national d'accueils de proximité pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.



Un accueil mobile ouvert à tous et sans rendez-vous.

Depuis début 2021, 2 agents accueillent, sans rendez-vous du lundi au vendredi, tous les habitants, dans un camping-car aménagé et connecté. Ils apportent des renseignements et un accompagnement au nom des 9 opérateurs partenaires : l'Assurance Maladie (CPAM), les Allocations Familiales (CAF), l'Assurance Retraite (CARSAT), Pôle emploi, les Ministères de l'Intérieur (Préfecture) et de la Justice (accès aux droits), la DGFIP (Finances publiques), La Poste et la MSA.

L'accueil itinérant se déplace de communes en communes, selon un calendrier trimestriel défini (planning disponible en mairie ou sur kreiz-breizh.fr).

Vous ou vos proches habitez le territoire ? Vous avez des démarches à effectuer ou besoin d'un accompagnement numérique ? Venez à sa rencontre et parlez-en autour de vous !

FÉVRIER 2023									
LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
				1		2		3	
				Ste Tréphine	9h30-12h	Kergrist-M.	9h30-12h	Trébrivan	9h30 - 12h
				Pélauff	13h30 - 16h	Locarn	13h30 - 16h	Trébrivan	13h00- 16h
6		7		8		9		10	
Saint-Connan	9h30-12h	Lescouët-G.	10h30-12h	Laniscat	9h30-12h	Paule	9h30-12h	Canihuel	9h30-12h
Saint-Gilles-P.	13h30 - 16h	Mellionec	13h30 - 16h	Plouguenével	13h30 - 16h	Glomel	13h30 - 16h	SNP*	13h30 - 16h
13		14		15		16		17	
Lannvain	9h30-12h	Mail-Carhaix	9h30 - 12h	Ste Tréphine	9h30-12h	Trébrivan	9h30-12h	/	
Trémargat	14h30 - 16h	Mail-Carhaix	13h00- 16h	Pélauff	13h30 - 16h	Locarn	13h30 - 16h	Pennet	13h30 - 16h
20		21		22		23		24	
Saint-Connan	9h30-12h	SNP*	9h30 - 12h	Gouarec	9h30-12h	Plounévez-Q.	9h30-12h	Canihuel	9h30-12h
Saint-Gilles-P.	13h30 - 16h	SNP*	13h00- 16h	Laniscat	13h30 - 16h	Plounévez-Q.	13h00 - 16h	Saint-Ygoux	14h30 - 16h
27		28							
Lannvain	9h30-12h	Rostrenen	10h30 - 12h	* SNP : Saint-Nicolas-du-Pélem					
Peumerit-Q.	13h30 - 16h	Rostrenen	13h00- 16h						

MARS 2023									
LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
				1		2		3	
				Ste Tréphine	9h30-12h	Kergrist-M.	9h30-12h	Trébrivan	9h30 - 12h
				Pélauff	13h30 - 16h	Locarn	13h30 - 16h	Trébrivan	13h00- 16h
6		7		8		9		10	
Saint-Connan	9h30-12h	Lescouët-G.	10h30-12h	Laniscat	9h30-12h	Paule	9h30-12h	Canihuel	9h30-12h
Saint-Gilles-P.	13h30 - 16h	Mellionec	13h30 - 16h	Plouguenével	13h30 - 16h	Glomel	13h30 - 16h	SNP	13h30 - 16h
13		14		15		16		17	
Lannvain	9h30-12h	Mail-Carhaix	9h30 - 12h	Ste Tréphine	9h30-12h	Trébrivan	9h30-12h	/	
Trémargat	14h30 - 16h	Mail-Carhaix	13h00- 16h	Pélauff	13h30 - 16h	Locarn	13h30 - 16h	Saint-Gelven	13h30 - 16h
20		21		22		23		24	
Saint-Connan	9h30-12h	SNP	9h30 - 12h	Gouarec	9h30-12h	Plounévez-Q.	9h30-12h	Canihuel	9h30-12h
Saint-Gilles-P.	13h30 - 16h	SNP	13h00- 16h	Gouarec	13h30 - 16h	Plounévez-Q.	13h00 - 16h	Saint-Ygoux	14h30 - 16h
27		28							
Lannvain	9h30-12h	Rostrenen	10h30 - 12h	Ste Tréphine	9h30-12h	Kergrist-M.	9h30-12h	Trébrivan	9h30 - 12h
Peumerit-Q.	13h30 - 16h	Rostrenen	13h00- 16h	Pélauff	13h30 - 16h	Locarn	13h30 - 16h	Trébrivan	13h00- 16h

* SNP : Saint-Nicolas-du-Pélem

AVRIL 2023									
LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
3		4		5		6		7	
Saint-Connan	9h30-12h	Lescouët-G.	10h30-12h	Laniscat	9h30-12h	Paule	9h30-12h	Carhuel	9h30-12h
Saint-Gilles-P.	13h30-16h	Mellionec	13h30-16h	Plouguernevel	13h30-16h	Glomel	13h30-16h	SNP*	13h30-16h
10		11		12		13		14	
FÉRIÉ		Maël-Carhaix	9h30-12h	Ste Tréphine	9h30-12h	Trébrivan	9h30-12h		
		Maël-Carhaix	13h00-16h	Péleauf	13h30-16h	Locarn	13h30-16h	Perret	13h30-16h
17		18		19		20		21	
Saint-Connan	9h30-12h	SNP*	9h30-12h	Gouarec	9h30-12h	Pleunévez-Q.	9h30-12h	Carhuel	9h30-12h
Saint-Gilles-P.	13h30-16h	SNP*	13h00-16h	Laniscat	13h30-16h	Pleunévez-Q.	13h00-16h	Saint-Ygobaux	14h30-16h
24		25		26		27		28	
Lanrivain	9h30-12h	Rostrenen	10h30-12h	Ste Tréphine	9h30-12h	Kergist-M.	9h30-12h	Trébrivan	9h30-12h
Peumerit-Q.	13h30-16h	Rostrenen	13h00-16h	Péleauf	13h30-16h	Locarn	13h30-16h	Trébrivan	13h00-16h

* SNP : Saint-Nicolas-du-Pélem

Le TRAD (Transport Rural A la Demande)



Modalités de fonctionnement :

Le TRAD vient vous chercher à la maison et vous dépose où vous voulez sur le territoire de la CCKB puis vous ramène à l'heure convenue lors de la réservation. Pour cela, il faut appeler la centrale de mobilité au **0810 22 22 22** au plus tard à midi la veille du déplacement. Les tickets peuvent être retirés dans les mairies ou auprès des services de la CCKB.

Horaires : Pas de TRAD le lundi, le week-end et les jours fériés.

MARDI : de 7h30 à 14h

MERCREDI : de 7h30 à 18h30

JEUDI de 13h à 18h30 (priorité aux bénéficiaires des Restos du Cœur)

VENDREDI : de 13h à 18h30

Tarifs :

- 1 carte fréquence pour les familles
- **Ticket rouge** : 2,50 € (5 € aller-retour) quelque soit le trajet
- **Ticket vert** : 1 € (2 € aller-retour) pour les bénéficiaires des Restos du Cœur
- **Ticket bleu** : 2,50 € (5 € aller-retour) pour les enfants (hors transport scolaire)

Les trajets « domicile-travail » ou « domicile-formation » ne sont pas pris en charge. Le nombre de trajets est limité à 16 par mois.

Les ateliers numériques

La CCKB propose des ateliers numériques. Cette démarche financée par l'État vise à accompagner les citoyens vers l'autonomie numérique dans de nombreux domaines : communication avec ses proches, recherche d'emploi, réalisation de démarches en ligne, découvrir l'information du territoire, accompagner son enfant, etc.

Depuis 2021, Anne-Marie Bonaldi est conseillère numérique à la CCKB et intervient sur l'ensemble du territoire.



Les ateliers collectifs d'une durée d'1h30 sont organisés sur l'ensemble du territoire de la CCKB, dans chaque mairie, selon un planning mensuel prédéfini (planning de février au verso).

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous. Ils sont prévus pour un maximum de 6 personnes, sur inscription préalable. Il n'est pas nécessaire d'être équipé en informatique pour s'inscrire aux ateliers, la CCKB mettant à disposition 4 ordinateurs portables et 2 tablettes, mais les personnes qui disposent d'un ordinateur portable ou d'une tablette (selon la thématique de l'atelier) sont invitées à l'apporter.

S'il ne vous est pas possible de participer à l'atelier organisé sur votre commune, vous pouvez vous inscrire à d'autres ateliers sur le territoire, dans la limite des places disponibles.

Après ces ateliers, un accompagnement individuel est organisé sur le même lieu.

Renseignements et inscription :

Anne-Marie Bonaldi

06 72 67 75 39

anne-marie.bonaldi@cckb.bzh

Programme ateliers numériques / Février 2023
Après chaque atelier collectif, 1h d'accompagnement individuel à la demande

DATE	AM - PM	LIEU	COMMUNE	THEMATIQUE	NIVEAU
mercredi 1 février 2023	14h - 16h	Mairie	GOUAREC	Créer, gérer, optimiser sa boîte mail : envoi et réception de courriels, de pièces jointes ; créer des contacts, des groupes...	Débutant/Interm.
jeudi 2 février 2023	18h - 20h	Mairie	PLOUENEVEZ-QUINTIN	Créer, gérer, optimiser sa boîte mail : envoi et réception de courriels, de pièces jointes ; créer des contacts, des groupes...	Débutant/Interm.
vendredi 3 février 2023	09h - 11h	Mairie	BON REPOS/BLAVET --- FERRET ---	Organiser son ordinateur apprendre à créer, ranger ses dossiers et ses fichiers	Débutant/Interm.
lundi 6 février 2023	09h - 11h	Mairie	MELLIORNEC	Les bases du traitement de texte apprendre à taper et mettre en forme un courrier, un texte	Débutant/Interm.
lundi 6 février 2023	18h - 20h	Centre de Loisirs	GLOMEL	Internet - Les fondamentaux apprendre à naviguer, faire des recherches, gérer ses favoris	Intermédiaire
mardi 7 février 2023	14h - 16h	Mairie	LOCARN	Découverte des sites institutionnels : ANTS, Impôts, CAF, AMEL, CARSAT...etc/ France Connect	Débutant/Interm.
mercredi 8 février 2023	09h - 11h	Mairie	PELLEAUFF	Créer, gérer, optimiser sa boîte mail : envoi et réception de courriels, de pièces jointes ; créer des contacts, des groupes...	Débutant/Interm.
jeudi 9 février 2023	18h - 20h	CLSH DU COLLEGE	ST NICOLAS DU PELEM	Café Numérique Des questions autour du numérique ? Echanges et partages autour d'un café	Ouvert à tous
vendredi 10 février 2023	14h - 16h	Mairie	SAINTE-BAUX	Découverte Tablette / Smartphone Fonctionnement général ; installer/supprimer une appli ; se connecter à un réseau	Débutant/Interm.
vendredi 10 février 2023	14h - 16h	Mairie	PLUGUERNEVEL	Internet - Les fondamentaux apprendre à naviguer, faire des recherches, gérer ses favoris	Intermédiaire

Programme ateliers numériques / Février 2023
Après chaque atelier collectif, 1h d'accompagnement individuel à la demande

DATE	AM - PM	LIEU	COMMUNE	THEMATIQUE	NIVEAU
mardi 14 février 2023	09h - 11h	Mairie	KERGRIST-MOËLOU	Découverte Tablette / Smartphone Fonctionnement général ; installer/supprimer une appli ; se connecter à un réseau	Débutant/Interm.
mardi 14 février 2023	14h - 16h	Mairie	CANIHUEL	Premiers pas sur l'ordinateur apprendre à manipuler la souris, le clavier, découvrir l'écran d'accueil	Débutant
jeudi 16 février 2023	14h - 16h	Mairie	LECOUËT-GOUAREC	Les bases du traitement de texte apprendre à taper et mettre en forme un courrier, un texte	Débutant/Interm.
vendredi 17 février 2023	14h - 16h	Mairie	TREBIVAN	Les bases du traitement de texte apprendre à taper et mettre en forme un courrier, un texte	Débutant/Interm.
mardi 21 février 2023	14h - 16h	Mairie	PEUMERIT-QUINTIN	Organiser son ordinateur apprendre à créer, ranger ses dossiers et ses fichiers	Débutant/Interm.
mercredi 22 février 2023	14h - 16h	Mairie	GOLIARCE	Acheter / Vendre sur internet découvrir des bons plans pour faire des économies, sécuriser ses achats	Débutant/Interm.
jeudi 23 février 2023	15h - 17h	Le Fournil (accès sous le porche près de CMB)	ROSTRONEN	Café Numérique Des questions autour du numérique ? Echanges et partages autour d'un café	Ouvert à tous
jeudi 23 février 2023	18h - 20h	Mairie	PLOUENEVEZ-QUINTIN	Internet - Les fondamentaux apprendre à naviguer, faire des recherches, gérer ses favoris	Intermédiaire
vendredi 24 février 2023	14h - 16h	Mairie	BON REPOS/BLAVET --- LANISCAT ---	Découverte Tablette / Smartphone Fonctionnement général ; installer/supprimer une appli ; se connecter à un réseau	Débutant/Interm.
lundi 27 février 2023	18h - 20h	Centre de Loisirs	GLOMEL	Réaliser un calendrier personnalisé sur tableur Styliser au tableur (Excel/Calc) de façon créative et ludique	Intermédiaire
mardi 28 février 2023	14h - 16h	Mairie	LOCARN	Découverte Tablette / Smartphone Fonctionnement général ; installer/supprimer une appli ; se connecter à un réseau	Débutant/Interm.

Les services du pays COB et de la Région

EHOP

Ehop est une association loi 1901 qui se développe sur la région Bretagne et sur le pays COB depuis début 2020.

Ehop travaille en relation avec OuestGo, site internet sur lequel on peut trouver une liste de personnes se déplaçant régulièrement vers un même endroit.

Ehop s'occupe de l'organisation : recherche une solution de covoiturage pour le demandeur :

- ◆ Covoiturage travail-domicile ; convention avec des entreprises ou interentreprises pour organiser ou faciliter le covoiturage
- ◆ Covoiturage solidaire : pour lever les freins pour permettre la rencontre avec des employeurs



Projet 100% inclusion

Financé par



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES



BANQUE des TERRITOIRES

BREST - COB Inclusif

Rebondir / vivre / réussir

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit d'un projet financé par le Ministère du Travail et proposé sur toutes les communes de Brest Métropole et du Centre Ouest Bretagne dont Trémargat.

Il a pour but d'accompagner les personnes :

- Sans emploi depuis plus d'un an
- Allocataires des minima sociaux (RSA, ASS...)
- En situation de handicap
- Ou en situation d'isolement et/ou en grande précarité



COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Il s'agit d'un **accompagnement individualisé** pour répondre aux difficultés sociales, financières, de mobilité, de garde d'enfant, de santé, d'emploi etc.
- Mais aussi d'un **accompagnement par le biais d'ateliers collectifs** sur des thématiques très diverses comme le sport, la culture, l'estime de soi, la cuisine, l'informatique etc.
- Cet accompagnement d'une durée **maximum de 15 mois a pour objectif** de trouver une formation et/ou un **emploi**.

Les conseillers de l'association « Tous Vers l'Emploi » basée à Plouguernevel sont à votre écoute et peuvent venir à Trémargat. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :

Auristelle Chauzat

☎ 06 04 07 86 52

✉ a.chauzat@tousversemploi.org



BreizhGo (ex Tibus)



BreizhGo, est le réseau de transport en commun de la région Bretagne (autocar et TER).
31 lignes de cars couvrent les grands axes dont la transversale Nord / Sud du territoire.
Il ne fonctionne pas pendant les vacances.

Tarifs et lignes sur le site www.breizhgo.bzh



BreizhGo Solidaire

La Région propose depuis plusieurs années un tarif BreizhGo Solidaire offrant la possibilité à certains publics en situation difficile de voyager à tarif réduit sur le réseau BreizhGo TER et cars interurbains.

Inscription sur : www.breizhgo.bzh/solidaire

Quels sont les tarifs BreizhGo Solidaire ?							
		Lignes classiques (car)	Lignes à tarif par tranches km (train et car)				
			de 30 à 69 km	70 à 109 km	110 à 149 km	150 km et +	
Train TER BreizhGo			2 €	3 €	4 €	6 €	8 €
Car BreizhGo		1 €	1 €	2 €	3 €		
Tarif unique :							
Bateau BreizhGo (A partir du 3 janvier 2023)	Tarif Îles de Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic	6,20 €					
	Tarif Inter-Îles Houat-Hoëdic	4,50 €					
	Tarif Îles de Sein, Molène, Ouessant	6 €					

Ces tarifs correspondent au prix d'un titre unitaire. Ils sont susceptibles d'évoluer.

Ils sont disponibles et mis à jour (le cas échéant) sur le site www.breizhgo.bzh :

Pour le TER - www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/le-ter

Pour les Cars Interurbains - www.breizhgo.bzh/tarifs-cars

Pour les liaisons maritimes des îles de Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic : <https://www.compagnie-oceano.fr/les-tarifs/>

Pour les liaisons maritimes des îles de Sein, Molène, Ouessant : <https://pennarbed.fr/tarifs/>

Qui peut bénéficier de ces tarifs ?

Les publics éligibles sont les suivants :

- Bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) sans prime d'activité
- Demandeur d'emploi inscrit dans un organisme d'assurance chômage depuis plus de 4 mois non indemnisé ou indemnisé en-dessous de 80% du SMIC brut par jour (soit 44,95 € au 01/01/23. Montant actualisé sur le site BreizhGo)
- Personne inscrite dans un parcours d'insertion : Contrat Unique d'Insertion (CUI), Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDi), Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) y compris le Contrat Engagement Jeune, Contrat de Volontariat pour l'Insertion de l'EPIDE, Personne en formation professionnelle financée par la Région Bretagne
- Bénéficiaire de l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA)
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)

Par ailleurs, et sans lien avec la carte BreizhGo Solidaire, les accompagnateurs de personnes en situation de handicap disposant de la carte mobilité inclusion ou de l'une des anciennes cartes encore en vigueur (carte d'invalidité ou de priorité ou de stationnement) peuvent bénéficier de réductions ou de gratuité (sous conditions) à bord des TER BreizhGo, et du tarif Solidaire à bord des cars et des bateaux BreizhGo pour les liaisons maritimes des Îles de Groix, Belle-Ile, Houat, Hoëdic, Sein, Molène, Ouessant.

Habitat et logement : contacts utiles

ALECOB

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches ? Vous avez des questions sur :

- ◆ le chauffage, l'isolation thermique, la ventilation ;
- ◆ les aides financières possibles ;
- ◆ le choix et le coût des énergies, les énergies renouvelables ;
- ◆ le choix des matériaux, la qualité environnementale ;
- ◆ les gestes quotidiens pour faire des économies d'eau et d'énergie.

L'ALECOB vous apporte une information gratuite et objective à toutes vos questions.

N'oubliez pas de venir, selon votre projet, avec des plans, croquis, dernier avis d'imposition, diagnostic de performance énergétique, ou vos factures d'énergie.

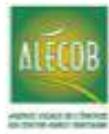
Afin de soutenir les ménages rencontrant des difficultés dans leur logement, l'ALECOB propose des visites à domicile. Suite à la visite, le fonds "0 abandon" pourra être sollicité pour financer des travaux urgents (sécurisation électrique, remplacement de chauffe-eau, travaux d'étanchéité, etc.) ou aider le ménage à faire face à une difficulté de se chauffer (réparation du moyen de chauffage, règlement d'un impayé, etc.).

Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 02 98 99 27 80

Permanences physiques :

3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9 à 12h, sans rendez-vous à la Cité Administrative de Rostrenen.



Contact : contact@alecob.org / 02 98 99 27 80

Les compagnons bâtisseurs

Des travaux à l'arrêt, une perte de motivation dans votre projet de travaux/rénovation, des travaux en urgence à réaliser (sécurisation électrique, absence de chauffage, infiltrations, auto-réhabilitation accompagnée, etc.) ?

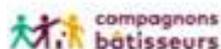
L'association des Compagnons Bâtisseurs de Bretagne intervient sur le territoire de la CCKB pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement. Cette association a vocation à mener des chantiers à caractère social permettant de vivre dans un logement digne et adapté aux besoins des familles en situation de précarité, qu'elle soit sociale, économique ou psychique.

Au-delà de l'aide technique, les Compagnons Bâtisseurs permettent des rencontres riches

entre les habitant·es, bénévoles, animateur·rices techniques et les volontaires.

C'est une démarche qui permet aussi aux habitant·es de développer leur estime d'eux-mêmes et leur confiance, révélant leur propre capacité à et à se remobiliser sur le plan social et professionnel, avec un accompagnement sur ce plan pour ceux qui le souhaitent.

Les personnes ayant du temps, et l'envie d'aider peuvent contacter l'association.



Contact : 02 96 69 91 51 / e.baraquin@compagnonsbatisseurs.eu

ADIL des Côtes-d'Armor

L'ADIL est à disposition des locataires, des propriétaires bailleurs et des accédants à la propriété pour apporter un conseil personnalisé juridique, financier et fiscal, neutre et gratuit sur toutes les questions liées au logement (impayés, conseils juridiques aux bailleurs, logement indigne, achat, construction, etc.).

Permanences téléphoniques :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 au 02 96 61 50 46

Permanences physiques :

Chaque 1^{er} mardi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous à la Cité administrative de Rostrenen.

Prise rendez-vous par téléphone ou en ligne : adil22.rdv.date (pas de rendez-vous possible durant les vacances scolaires).



Contact : 02 96 61 50 46 / contact-adil22@adil22.org

Tiss'âges

L'association Ailes (Association d'Iroise pour le Logement, l'Emploi et les Solidarités) a pour objectif de contribuer aux actions de socialisation, d'insertion et d'inclusion (logement, emploi, mobilités...). Ailes développe ainsi des solutions de logements pour répondre aux besoins des territoires, et gère notamment le Foyer de Jeunes Travailleurs de Rostrenen. Elle porte également le dispositif "Tiss'âges" permettant de trouver une solution d'habitat et de favoriser le lien social à travers la cohabitation intergénérationnelle. La CCKB soutient ce dispositif.

Les seniors de plus de 60 ans mettent une chambre, une salle de bains et une partie de leur logement à disposition de jeunes de 16 à 30 ans (étudiant·es, salarié·es, apprenti·es ou en formation professionnelle) en échange de menus services (sortir le chien, fermer les volets, etc.) et d'une participation aux charges plafonnées.



Contact : tissages@ailes29.org / 02 98 99 05 99 / www.ailes.bzh

Informations générales

Carnet nationale d'identité et passeport

Les demandes de passeport et carte d'identité peuvent se faire sur rendez-vous en mairie de Rostrenen (02.96.57.42.00), Callac (02.96.45.81.30) ou St-Nicolas-du-Pélem (02.96.29.51.27). Un premier rendez-vous est nécessaire pour la prise d'empreinte, un deuxième quelques semaines plus tard pour retirer le titre.

Une pré-demande en ligne est possible sur le site <https://ants.gouv.fr> pour faciliter la reprise de vos données lors du rendez-vous.

Recensement citoyen

La loi N° 97 – 1019 du 28 octobre 1997, portant réforme du service national, impose aux jeunes gens (hommes et femmes) de se faire recenser en se présentant volontairement à la mairie de leur domicile **le mois de leur 16 ans**. Une attestation de recensement leur est remise ; elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, et.). En 2023, sont concernés les jeunes nés en **2007**.

Liste électorale

L'inscription sur les listes électorales est simple : il suffit de vous rendre en mairie ou sur www.service-public.fr muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (carte d'Identité ou passeport).

Fourrière animale

La municipalité rappelle à la population qu'il est interdit de laisser les chiens en divagation sur la voie publique et tient à rappeler les responsabilités des propriétaires d'animaux domestiques :

- *Responsabilité civile* : Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage causé par celui-ci avec obligation de réparer le préjudice. (Article 1385 du Code Civil)
- *Responsabilité pénale* : Le propriétaire d'un animal responsable de blessures graves, voire d'homicide involontaire, est passible de peines d'emprisonnement variant de 5 à 10 ans et de lourdes amendes allant de 75 000 à 150 000 €. (Article 221-6-2 du Code Pénal).

Lorsque des plaintes sont reçues en Mairie, faute de trouver les propriétaires des chiens, celle-ci fait appel à la société Chenil Service des Côtes d'Armor. **Les délais de garde en fourrière** sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est tatoué, vacciné et proposé gratuitement à une association de protection animale.

C'est bien de la liberté individuelle dont il est question, avec le bon sens et le respect d'autrui qui l'accompagne, en vue d'une cohabitation harmonieuse et citoyenne.

Urbanisme

La mairie, étape indispensable avant vos travaux ! La municipalité constate l'augmentation du nombre de procédures obligatoires qui ne sont pas respectées avant des travaux, acquisitions, ventes, modifications, etc.

Le respect de ces procédures est de la responsabilité du Maire en tant qu'agent de l'État et agissant sous la tutelle judiciaire du Procureur de la République et sous l'égide administrative du Préfet. La mairie rappelle qu'il est **indispensable de la consulter systématiquement** avant tout projet immobilier ou de travaux, même mineurs.

Trop souvent, des propriétaires, des locataires, des vendeurs ou des acheteurs se trouvent en non-conformité avec la loi ou le Plan Local d'Urbanisme et sont donc dans l'obligation de revenir en arrière dans l'avancée de leurs travaux par manque d'informations. La non-déclaration de travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme, autorisation de travaux, déclaration préalable, permis de construire, permission d'accès sur la voirie, etc. Tous les formulaires d'urbanisme sont explicités sur le site www.service-public.fr et peuvent y être téléchargés. La mairie vous conseillera au mieux sur les démarches à suivre, du début à la fin de vos projets.



Borne Textile



- En sacs fermés
- Secs et lavés
- En bon état ou usés



Vêtements

Linge de maison



Chaussures attachées



Maroquinerie



En magasin



D3E, piles et batteries,
bouteilles de gaz,
ampoules, pneus
cartouches



- Aux entrées des grandes surfaces
- Retour en magasin

En pharmacie



Les médicaments
et les DASRI
(Déchets d'activité de
soin à risque infectieux)

Les médicaments

non utilisés sont à rapporter
en pharmacie.



Les Dasri

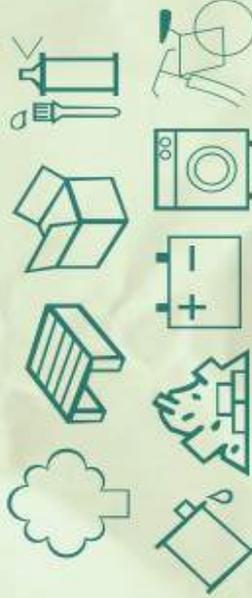
Les déchets piquants et coupants
sont à mettre dans une boîte distribuée
gratuitement en pharmacie. Les boîtes
pleines sont à déposer en déchèterie.



Déchèterie



- Bien fermer les emballages des produits dangereux.
- Avant d'aller en déchèterie, triez vos déchets par catégorie.
- Si vous avez un doute, demandez conseil auprès des agents.



Deux déchèteries sont à votre disposition pour

- Les déchets encombrants :
végétaux, gravats, ferraille, matelas, meubles, cartons...
- Les déchets toxiques :

Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE),
piles, batteries, lampes, pneus, peintures,
produits phytosanitaires et ménagers...

Horaires d'ouverture déchèteries	Rostrenen		St-Nicolas-du-Pélem	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi Mardi au samedi	9h-12h	13h30-18h	Fermé 9h-12h	Fermé 14h-18h
			Après-midi été	Après-midi hiver
			02 96 29 24 96	02 96 29 76 57



Vos objets peuvent encore servir,
pensez aux associations comme
la ressourcerie **Ti Récup'** à Rostrenen.
Plus d'infos sur www.tirecup.fr

Un doute ? Une question ?
www.consignesdetri.fr
ou contactez la CCKB au
02 96 29 18 18 - www.kreiz-breizh.fr



MÉMO TRI



QU'EST-CE QUE JE FAIS DE MES DÉCHETS ?

Trier ses déchets
c'est leur donner
une seconde vie et
réduire le coût
de leur traitement

SACS JAUNES

- * Ne pas utiliser d'autres sacs que ceux fournis
- * Ne pas trop remplir les sacs
- * Ne jeter que des emballages vides et propres
- * Pas de polystyrène
- * Pas de grands cartons

Tous les papiers



Journaux, magazines, prospectus, enveloppes, cahiers.

Emballages carton



Les cartons et cartonnettes, les briques alimentaires.

Emballages plastique



Les bouteilles et flacons, les sacs/films et sachets, les barquettes/boîtes et pots.

Emballages métalliques



Aérosols, barquettes, conserves, canettes.

Ordures ménagères

- En sacs fermés
- Non dangereux, non recyclables et non encombrants



Assiettes cassées, jouets, brosses à dents, couches, cigarettes, restes de repas, mouchoirs, bouchons de bouteilles/bocaux,

Colonne à verre

- Uniquement des contenants en verre
- Vides
- Sans bouchons



Bocaux, pots, bouteilles.

Composteur

Pensez à bien aérer votre compost en remuant et équilibrez 1/3 de matière humide et 2/3 de matière sèche.



Épluchures, marc de café, tonte de pelouse, reste de repas, feuilles mortes, carton, essuie-tout.

PAS de trop petits emballages

Papiers de bonbon, dosettes de café;...

PAS d'objets en plastique

Jouets, crayons, arrosoirs;...

PAS de produits dangereux

Pots de peinture, piles, désherbants;...

Composteurs en vente en déchèterie



Couverture et intérieur
du bulletin :
dessins de Cécile Baërd